

# M. Obama limiterait à 500 000 dollars les salaires des chefs d'entreprises aidées

Le président américain a été choqué par le versement des bonus à Wall Street. Il tient compte aussi de l'indignation de l'opinion publique envers des rémunérations jugées « obscènes »

Mardi 4 février, à 11 heures, heure de Washington, Barack Obama, le nouveau président des Etats-Unis, devait annoncer solennellement une mesure financière sans précédent dans l'histoire du pays : une limitation du salaire des dirigeants d'entreprises privées.

Selon le site Internet du New York Times, l'administration Obama devrait imposer une rémunération globale maximale de 500 000 dollars (384 000 euros) aux patrons et aux équipes de directions des établissements renfloués par l'Etat, donc en premier lieu, des banques et des constructeurs automobiles.

Les bonus, et toute rémunération variable, à l'exception de dividendes d'actions que les dirigeants possèdent déjà, seront interdits. L'octroi de parachutes dorés, les indemnités de départ versées aux patrons, devraient faire l'objet d'une plus grande transparence. Ces mesures ne devraient toutefois s'appliquer qu'aux établissements bénéficiaires d'une aide exceptionnelle du Trésor, pour éviter leur naufrage, comme par le passé Citigroup (renfloué à hauteur de 45 milliards de dollars) ou l'assureur AIG (150 milliards).

Les banques soutenues dans le cadre du premier plan de sauvetage de Wall Street, le TARP (Troubled Asset Relief Program), devraient échapper à ce dispositif qui ne devrait pas être rétroactif.

## L'Allemagne plafonne déjà des rémunérations

Adopté vendredi 17 octobre 2008 par le Parlement allemand, le plan de sauvetage des banques prévoit de limiter à 500 000 euros les émoluments des dirigeants d'établissements qui feront appel à l'Etat pour se renflouer, via une augmentation de capital. Cette disposition s'est appliquée en novembre 2008 à la Commerzbank. La deuxième banque du pays est la seule à avoir eu recours à une recapitalisation de l'Etat, pour un montant de 8,2 milliards d'euros.



L'Etat pourrait, toutefois, durcir les conditions d'accès à la seconde phase prévue d'aide au secteur financier. « Nous avons mis en place des mécanismes pour nous assurer que les établissements qui touchent l'argent des contribuables ne l'utiliseront pas pour financer les rémunérations excessives des dirigeants », a assuré M. Obama mardi 2 février, interrogé par CNN.

Il y a une semaine, le président s'était dit écoeuré par les quelque 18 milliards de dollars de bonus perçus en 2008 par les financiers. « Le sommet de l'irresponsabilité, une honte », avait-il réagi. La décision de M. Obama, épaulé par Timothy Geithner, le secrétaire au Trésor, fait suite à une montée de la grogne de l'opinion publique visée à vis des rémunérations excessives. Les Américains ont été choqués par l'ampleur de salaires et bonus versés à certains patrons, notamment dans le secteur de la finance, accusé d'avoir provoqué la plus grave crise que les Etats-

Unis aient connue, tout en bénéficiant de l'aide de l'Etat pour leur éviter la faillite.

Au Congrès, les sénateurs de tout bord se sont emparés du sujet. Jeff Session, sénateur républicain de l'Alabama a notamment rapporté que les patrons de petites entreprises de son Etat jugeaient les bonus octroyés à Wall Street « obscènes ». Et il y a une semaine, Claire McCaskill, sénateur démocrate du Missouri a suggéré, symboliquement, de limiter à 400 000 dollars – le montant du salaire versé au président des Etats-Unis – les rémunérations au sein des firmes renflouées par l'argent public.

## « Une punition méritée »

La mesure prise par M. Obama devrait faire taire le débat. Mais elle fait d'ores et déjà surgir d'autres interrogations. La limite pourrait-elle inciter les établissements à tout faire pour ne pas réclamer l'aide publique ? La mesure ne risque-t-elle pas, alors, de

retarder les effets du plan de sauvetage de la finance, dont la réussite est une condition de la reprise économique ?

Les dirigeants d'établissements actuellement en grandes difficultés, potentiellement concernés par la mesure ont, de fait, touché jusqu'ici des rémunérations nettement supérieures à 500 000 euros.

Il en est ainsi de Kenneth D. Lewis, le directeur général de Bank of America dont la rémunération a atteint 20 millions de dollars en 2007 ou de celle William Pankrit, directeur général de Citigroup, qui a perçu 3,1 millions de dollars. Selon le Wall Street Journal, certains membres de l'administration de M. Obama redoutent ainsi les effets pervers de la mesure. « Mais une autre partie estime nécessaire que les banques acceptent une punition méritée en échange de l'argent public », indique le site du quotidien américain.

Claire Gatinois

## Commerce international

### Barack Obama : le protectionnisme sur l'acier serait une « erreur »



Le président américain, Barack Obama, est en passe de supprimer de son plan de relance le projet de clause 1604, dites « Buy American » (Achetez américain), qui interdirait l'utilisation d'acier étranger pour la construction d'infrastructures financées grâce au dit plan. « Au moment où le commerce international décline, ce serait une erreur de notre part d'émettre le message que nous nous occupons que de nous-mêmes », a-t-il déclaré à la chaîne Fox News, le 3 février. « Je vais voir à quelle formulation nous pouvons

parvenir ». Cette clause a été votée la semaine dernière par la Chambre des représentants. Elle a soulevé un tollé dans le monde entier. La Commission européenne a assuré qu'elle ne resterait pas « les bras croisés » si la clause était maintenue. La chancelière allemande Angela Merkel a déclaré, le 3 février, que « le protectionnisme est une mauvaise réponse » à la crise. ■ Alain Faujas (avec AFP) PABLO MONSIVIAS/AP

## Relance

### Les prêts octroyés ont crû de 50 % en Chine en janvier

Les prêts octroyés en janvier en Chine ont totalisé 1 200 milliards de yuans (136 milliards d'euros), soit une hausse de près de 50 % en glissement annuel, a affirmé le China Securities Journal, le 4 février. Si elle est confirmée, cette progression spectaculaire prouve que Pékin a obtenu des établissements financiers qu'ils assouplissent leur politique de crédit, afin d'aider les firmes touchées par la crise et stimuler l'économie. Le gouvernement a annoncé un plan massif d'investissements de 4 000 milliards de yuans jusqu'à 2010, dans les infrastructures notamment, auquel doivent participer les entreprises privées et les autorités locales. Selon le journal, les crédits en janvier ont été destinés à des projets routiers, énergétiques, ferroviaires. – (AFP)

## Conjoncture La baisse de l'activité industrielle chinoise se ralentit

L'indice des directeurs d'achat (PMI) de l'industrie chinoise (China Federation of Logistics and Purchasing) publié le 4 février, s'est établi à 45,3 % en janvier. S'il reste en dessous du seuil de 50 %, synonyme d'une détérioration de l'activité, il s'est relevé par rapport à novembre (38,8 %) et décembre 2008 (41,2 %). – (AFP)

## En 2009, le Royaume-Uni devrait connaître sa pire récession depuis 60 ans

Plombée par une chute de la consommation et de l'investissement, l'économie britannique va connaître sa pire récession depuis 60 ans, a prévenu, le 4 février, le National Institute for Economic and Social Research (NIESR). Selon cet institut privé, qui publie des estimations du produit intérieur brut (PIB) britannique tous les mois, l'économie du pays devrait se contracter de 2,7 % en 2009, après une croissance tombée à 0,7 % en 2008. Ce recul de l'activité économique devrait provenir d'une baisse de 3,8 % de la consommation des ménages et d'un recul de 8,8 % de l'investissement des entreprises. – (AFP)



## La croissance de la Russie a ralenti à + 5,6 % en 2008

La croissance du produit intérieur brut (PIB) de la Russie a ralenti en 2008, à + 5,6 % (contre + 8,1 % en 2007), soit le chiffre le plus faible depuis 2002 (+ 4,7 %), selon une estimation du service des statistiques Rosstat rendue publique le 3 février. – (AFP)

## Les prix à la production dans l'industrie pour le marché français ont baissé de 1,4 % en décembre 2008

Les prix à la production en France ont baissé de 1,4 % en décembre 2008 du fait de la chute des prix de l'énergie, a annoncé l'Insee, le 4 février. L'indice a enregistré, en novembre et décembre 2008, ses deux plus forts replis depuis qu'il est publié sur l'ensemble de l'industrie, soit depuis janvier 1999. Depuis le mois d'août, les prix ont diminué de 4,8 %. Sur un an, ils sont désormais stables (0 %).

## Industrie

### Le marché automobile américain continue de chuter

Le marché automobile américain a chuté de 37 % en janvier sur un an. Les chiffres publiés le 3 février augurent d'une très mauvaise année 2009, « la plus mauvaise depuis 1982 », selon le cabinet spécialisé Autodata. Ford table sur un recul de 15 % du marché en 2009 (après - 18 % en 2008). General Motors a fait état d'une chute de 49 % de ses ventes en janvier, tombées à 129 227 unités. Son rival nippon Toyota se rapproche de lui. Il a vendu 117 287 véhicules (- 34 %). Ford, a annoncé une baisse de 40 % de ses ventes. Elle est de plus de 55 % pour Chrysler. A fin janvier, les constructeurs asiatiques détiennent 49,5 % du marché américain contre 41,8 % un an plus tôt. Les Big three ne détiennent plus que 42,5 %, contre 51,1 % un an plus tôt, selon les données ajustées d'Autodata. – (AFP)

## Finance

### 3 millions Le nombre de victimes de Madoff

Selon les calculs du cabinet d'avocats espagnol Cremades & Calvo Sotelo, publié mardi 3 février, l'affaire Madoff pourrait avoir fait jusqu'à 3 millions de victimes directes ou indirectes dans le monde. Par ailleurs, le régulateur luxembourgeois a retiré à la banque suisse UBS le contrôle du fonds Lux Alpha, lié à Madoff. Dans l'attente de la nomination d'un liquidateur, c'est le régulateur qui possède la maîtrise de cette Sicav.

# Sur fond de polémiques et de scandales, la SA de HLM de Guyane est au bord de la faillite

Ce bailleur social a besoin de 85 millions d'euros d'argent public pour se remettre à flot

La société anonyme (SA) de HLM de Guyane est au bord du gouffre. Lesté d'un lourd passif, ce bailleur social, propriétaire d'environ 4 000 logements, devait toucher une aide colossale de la collectivité pour se relancer : 85 millions d'euros, sous forme de subventions et de prêts.

Mais le « plan de redressement », élaboré en 2008 et approuvé par l'Etat, n'a pas été appliqué, car l'un des principaux contributeurs manque à l'appel : il s'agit du « 1 % logement », mouvement cogéré par les partenaires sociaux, qui exige une nouvelle discussion sur les mesures de restructuration. Ses responsables souhaitent y voir plus clair dans un dossier complexe pollué par les « affaires » qui ont récemment éclaboussé le « 1 % ».

Fondée en 1951, la SA de Guyane a accumulé les déboires : plan de redressement au début des années 1990, rapport sévère, en 2003, de la Mission interministérielle d'inspection du logement social, qui met en exergue des impayés de loyers massifs et une « absence de politiques, de procédures et de contrôle interne », éviction d'un président coupable d'avoir perçu un salaire – ce qui est contraire à la réglementation...

En 2004, le « 1 % » est appelé à la rescousse, car ni la chambre de commerce et d'industrie – l'un des actionnaires de la société – ni les collectivités locales n'ont les rems suffisamment solides pour épauler la SA. Deux collecteurs du « 1 % » montent en puissance dans le capital du bailleur : Alliance et Solendi. Un pacte d'actionnaires se met en place, mais il est rompu quelque temps plus tard après un différend entre administrateurs.

Fin 2007, début 2008, un programme de redressement est mis au point, sous la houlette de la Caisse de garantie du logement locatif social (CGLLS) et de l'Union d'économie sociale pour le logement (UESL) – l'instance de pilotage du « 1 % », alors présidée par Daniel Dewavrin. A cette époque, Etienne Guéna, qui est encore l'un des hommes forts du « 1 % », met tout son poids dans la balance afin que ce plan soit entériné. La préfecture de Guyane signe, la CGLLS aussi. L'UESL est sur le point de le faire.

Mais tout est chamboulé par les divers scandales qui secouent le patronat. Mis en examen dans l'affaire de la caisse noire de l'UIMM, M. Dewavrin abandonne la présidence de l'UESL en juillet 2008. Avant de quitter sa fonction, il dit

ne pas comprendre pourquoi la SA de Guyane doit être renflouée à grands frais. Cet épisode survient au moment où plusieurs protagonistes importants sont mis en cause dans deux rapports de la Cour des comptes : M. Guéna et les responsables d'Alliance. Résultat : l'UESL décide de différer son accord au plan, le temps d'obtenir les « clarifications » nécessaires.

## La société anonyme est propriétaire d'environ 4 000 logements

A l'été 2008, les rumeurs enflent au sein du « 1 % » à propos de la Guyane. Certains se demandent pourquoi des responsables de l'UESL, d'Alliance et de la Fédération des SA de HLM se sont rendus plusieurs fois dans ce territoire. Interrogations malveillantes, rétorquent les intéressés, en expliquant que leur présence en Guyane était requise pour régler des dossiers liés à la SA de HLM et à des opérations de renouvellement urbain.

C'est dans ce contexte de suspicion que Jérôme Bédier prend les rênes de l'UESL, en septem-

bre 2008. Pour lui, le projet de restructuration ficelé l'an passé ne constitue pas « un véritable plan de redressement ». Il faut résoudre les « problèmes de fond », en s'assurant que l'exploitation génère des revenus et que la gouvernance du bailleur fonctionne. Le « 1 % » est d'autant moins pressé de mettre la main à la poche que l'Etat vient de lui soustraire 850 millions d'euros par an, pour la période 2009-2011, afin de financer des actions en matière d'habitat.

Aujourd'hui, la SA est dans une situation difficile. D'après son président, Alain Edmond, elle parvient encore à rembourser – avec retard – des emprunts contractés auprès de la Caisse des dépôts. Mais le commissaire aux comptes pourrait saisir le tribunal de commerce dans les jours à venir. Soucieuse d'éviter une telle issue, la Fédération des SA de HLM devrait demander au ministère du logement la désignation d'un « administrateur provisoire ». Une mission d'expertise doit par ailleurs être conduite. Quant aux locataires, logés dans des immeubles en triste état, ils devront encore patienter pour que la rénovation de leur cadre de vie démarre. ■ Bertrand Bissuel